



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E60865

VALABLE JUSQU'AU 11/09/2025

ÉDITÉ LE 05/08/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/05/2001
Forme juridique : SAS
Capital : DEPUIS LE 09/08/2001
39 000

Raison sociale : SOGEBAT

LA FOSSE 13
ZONE INDUSTRIELLE
62114 SAINS EN GOHELLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ARRAS 437 512 858 00022

Téléphone : 03 21 72 11 32
Portable : 06 61 81 32 00

Fax : 03 21 72 01 15

Siret : 437 512 858 00022

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 43595

Site Internet :

E-mail : madeline.sogebat@gmail.com

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA ASSURANCES IARD 0000010715175504

Responsabilité légale :

GONCALVES JOSE PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

AXA ASSURANCES IARD 0000010715175504

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/05/2024

Effectif moyen : 66

Tranche de classification : EFF4

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2141	Transformation en maçonnerie (Technicité courante) Mention RGE	25/08/2021
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	31/08/2021
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	15/09/2021
6311	Carrelages - revêtements (Technicité courante) Mention RGE	15/09/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	17/11/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	17/11/2021

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE LILLE
272, BOULEVARD GEORGES
CLEMENCEAU
B.P. 16013
59706 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.